



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal

Réunion du A :	Mercredi 2 juillet 2025 19 heures 00
Présidence	M. Faouzi JAWADI
Secrétaire de séance	M. Christian GABET
Membres de la CDA présents	Raphaël BARDIOT (Représentant du CD) ; Allan DEVILLE ; Christian GABET ; Didier GATEFIN ; Faouzi JAWADI ; Michel LAVENU ; Julien LAVERDAN ; Mathieu LEVECQUE ; Irysse MACHOMETTA ; Franck MARCHAIS ; Laurent VINCENT.
Assistent	Lucas BAUDON (CTDA) ;
Excusés	Marc TOUCHET (Président du District) ; Éric DANSAULT (président de la CRA) ; Grégory CHENEAU (CTRA) ; Romain BOULANGER (représentant Commission de Discipline) ; Mohamed LABRINSSI ; Maxence TROCHUT ; Raphaël BLIN (président de l'UNAF)

Le Président ouvre la séance à 19h00. Il informe les membres présents qu'il quittera la présidence de la commission des arbitres à l'issue de cette réunion et remercie tous les membres pour leur travail en commun effectué pendant ces 21 saisons de responsabilités. Il émet le souhait qu'un travail collectif de ses membres se mette en place pour une commission des arbitres représentative.

APPROBATION PV DE LA CDA

Le Procès-verbal de la CDA du 04 juin 2025, est adopté.

INFORMATIONS DU SECRETAIRE DE LA CDA

Le secrétaire regrette que trois documents n'aient pas été débattus lors de la commission des arbitres du 24 avril 2025, l'un ayant été annoncé lors de la dernière commission régionale de l'arbitrage (climat des rencontres).

Il informe que le rapport d'activité non présenté lors de la réunion de fin de saison a été envoyé à l'ensemble des membres de la CDA pour information et au Secrétaire Général. La partie disciplinaire complète celui-ci.

Il fait le point sur la réunion de fin de saison : 116 arbitres District étaient convoqués(es) ; 58 présents ; 46 excusés et 12 absents. Ces arbitres se verront appliquer le barème droits et amendes du district, pour absence à la réunion de fin de saison. Ce sont rajoutés à ces chiffres 27 invités (es) : arbitres Ligues, observateurs, conseillers et membre de la CDA non-arbitres, un membre du comité directeur : soit 10 présents, 14 excusés, 3 absents soit un total de 143 personnes convoquées (district et invités).

Il informe les membres des courriers envoyés par les arbitres arrêtant l'arbitrage. Les noms ont été envoyés en amont de la réunion aux membres de la CDA soit pour l'heure : 17 arbitres arrêtent l'arbitrage dont 3 mutés.

Il informe que 3 arbitres, suite à la commission du statut de l'arbitrage de la Ligue, ne font plus partie du corps arbitral (article N°34 du statut de l'arbitrage). Après un échange avec le responsable des désignations et de la commission du statut de l'arbitrage de la Ligue, 2 sont en voie d'être réglés positivement suite à une possible erreur. Le 3^{ème} est remis à disposition de son club. Son statut sera confirmé dans l'attente de la procédure d'appel ou pas de son club.

Il informe qu'une enveloppe sera transmises aux arbitres pour les informer des enjeux de la saison 2025/2026.

Il précise que les documents bonus-malus pour le classement des arbitres et les tests physiques ont été validés par la CDA à l'unanimité. Ils seront envoyés par mail aux arbitres et seront joints dans l'enveloppe de l'assemblée de rentrée.

Il informe les membres de la décision de la CRA du 26 septembre 2023 point N° 11 sur les rôles et missions du CTDA. Un débat amical s'est engagé pour clarifier les positions de chacun.

Il met en avant que le travail fait par les conseillers et les observateurs a permis les recrutements de candidats, et la pérennisation de stagiaires. Se joint à ce bilan le travail fait par le CTDA au regard de sa mission.

Les chiffres pour la saison 2024/2025 des sessions d'octobre 2024 et février 2025 sont exceptionnels, soit 32 stagiaires reçus dont 2 féminines. En fin de saison, 2 stagiaires arrêtent, 1 est muté et 1 est en attente des

résultats de ses tests.

Un courrier sera envoyé au secrétariat du District pour validation par le Comité Directeur de l'ensemble des stagiaires reçus arbitres et leur catégorie saison 2025/2026.

Il indique qu'une réunion avec les membres de la commission Futsal, de la CDA et du conseiller technique du District en charge de du football diversifié se fera avant le début de saison.

RAPPEL DES TEXTES DU STATUT DE L'ARBITRAGE (extrait)

La C.D.A. a pour mission :

- d'appliquer en lien avec la C.R.A. la politique de recrutement et de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe,
- de participer à la formation initiale des arbitres,
- d'assurer la formation continue des arbitres,
- d'assurer les désignations,
- d'assurer les contrôles et les observations,
- de veiller à l'application des lois du jeu,
- de statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu au niveau départemental,
- d'assurer la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES ARBITRES 2025/2026

La Commission Départementale de l'Arbitrage et son Président sont nommés par le Comité de Direction du District, soit pour une durée d'une saison soit pour la durée du mandat de ce dernier.

Président : DEVILLE Allan

Président délégué : JAWADI Faouzi

Vice-président : LAVERDAN Julien

Secrétaire : GABET Christian,

Représentant comité directeur : BARDIOT Raphaël,

Représentant CDA commission de discipline : BOULANGER Romain,

Représentant CDA commission d'appel des affaires disciplinaires : TROCHUT Maxence,

Représentant CDA commission football diversifié : LABRINSSI Mohamed

Educateur désigné par la commission technique du District : à désigner

Membre n'ayant pas pratiqué l'arbitrage : à trouver

Les sections

La CDA doit mettre en place plusieurs sections, dont les membres ne sont pas obligatoirement tous issus de la C.D.A. :

Responsable section désignations séniors : DEVILLE Allan,

Responsable section désignations jeunes et jeunes stagiaires : LEVECQUE Mathieu,

Responsable section désignations Futsal : LABRINSSI Mohamed,

Responsable section Formations : MARCHAIS Franck

Responsable section arbitres féminines MACHOMETTA Irysse,

Responsable section Suivi des stagiaires : MARCHAIS Franck,

Responsable section Football diversifié Futsal : LABRINSSI Mohamed,

Responsable section Jeunes : VINCENT Laurent

Responsable section contrôle et observations : à définir (Échange en cours),

Responsable section promotion de l'arbitrage : à définir

Responsable section discipline : GATEFIN Didier

Responsable section lois du jeu : LAVERDAN Julien

Membres de la CDA : LAVENU Michel (section discipline)

Le président de la commission des arbitres est élu à l'unanimité.

Le Secrétaire précise que les sections privilégiées par le statut de l'arbitrage sont importantes pour son fonctionnement et qu'elles sont complémentaires les unes des autres. Chaque CDA jugera de l'opportunité d'avoir autant de sections ou d'en créer de supplémentaires.

Le Secrétaire précise que la section promotion de l'arbitrage devra être constituée, car obligatoire. Celle-ci remplace la commission départementale de promotion de l'arbitrage (CDPA).

Le secrétaire précise que la section jeunes a toujours existée dans la composition de notre CDA et a un rôle important dans le suivi des jeunes arbitres du District. La section contrôle et observations a toujours existé et souvent suivi par les différents secrétaires de CDA.

La CDA valide le principe et travaillera sur les responsabilités non définies.

TOUR DE TABLE

Informations diverses du représentant du Comité Directeur

(Désidérata, désignation finale coupe du Berry, fermeture du District durant les vacances d'été du jeudi 31 juillet au soir au lundi 18 août au matin).

Le secrétaire de la CDA souhaite que les demandes d'arbitres passent par le secrétariat du District et celui de la CDA.

Il informe que pour les réunions, les assemblées et les formations les arbitres devront obligatoirement justifier leur excuse et la motiver. Pour les arbitres absents et les excuses non-motivées, le barème droits et amendes sera automatiquement appliqué par le District.

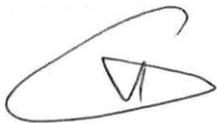
Informations du CTDA :

- **Budget prévisionnel**
- **Calendrier prévisionnel**
- **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.15.**

Prochaine CDA fin août 2025

Le Président de la CDA

Faouzi JAWADI



Le Secrétaire de la CDA

Christian GABET

